

07/06/2011



UDE!

LE JARDIN PARTAGE DES THERMOPYLES PROPOSITION D'AMENAGEMENT ET DE GESTION

Udél
URBANISME
& DEMOCRATIE

28, rue des Thermopyles
Paris 14^e, tél.-fax: 01 45 40 51 65
Internet: <http://u.d.free.fr/>

Jardin partagé des Thermopyles - Proposition d'aménagement et de gestion

Sommaire

Contexte

Objectifs et gestion du jardin partagé des Thermopyles

- 1- Les objectifs généraux
- 2- Concrètement
- 3- Les différentes activités et missions
 - a. Jardin pédagogique
 - b. Pistes d'animation
 - c. Jardin potager
 - d. Jardin d'échange : espace public de quartier
 - e. Les répercussions attendues
- 4- La gestion par Udé !
 - a. Ouverture au public
 - b. Budget

Le jardin partagé des Thermopyles : un coin de campagne dans la ville

- 1- Fin de l'aménagement du secteur Bauer-Thermopyles
- 2- L'esprit du lieu : une maison à la campagne
- 3- Aménagement du jardin partagé 2011 – 2012
 - a. Travaux d'aménagement
 - b. Les clôtures
 - c. Accès et circulations
 - d. Réseaux divers
 - e. Le jardin
 - f. Un local et un lieu de stockage pour les activités du jardin partagé et de l'association Udé !
- g. Le terrain de pétanque et la rue
 - i. Le terrain de pétanque
 - ii. La rue

Contexte

L'association Urbanisme et démocratie (**Udél!**) implique les habitants dans de multiples projets au cœur du quartier Pernety, depuis bientôt vingt ans. Au-delà de la parfois nécessaire contestation de projets ne correspondant pas aux besoins de la population, l'association a toujours su mobiliser les énergies pour que les habitants proposent des alternatives aux projets contestés et les présentent aux pouvoirs publics. La plupart de ces projets issus des réflexions pilotées par l'association ont ainsi été plébiscités tant par les habitants concepteurs que par les habitants utilisateurs. Ils ont été réalisés par la Ville ou avec son soutien car ils répondent à l'intérêt général. Nous pouvons citer l'aménagement du square Giacometti, le réaménagement du square Chanoine Viollet, l'aménagement de la place Flora Tristan, celui du quartier de la Garenne, la création et la gestion du Moulin à café, de Florimont, de la pension de famille... Car au-delà de la contestation et des propositions, les militants d'**Udél!** ont aussi tenu à ce que les habitants soient les gestionnaires des équipements qu'ils proposaient. C'est par cette citoyenneté active que les habitants peuvent s'inscrire dans la pratique de la politique au quotidien, celle qui fonde l'appartenance à un groupe humain, à la cité.

Le projet d'un jardin partagé rue des Thermopyles est issu de la réflexion d'aménagement globale du secteur et des pratiques expérimentées par l'association et les habitants sur les parcelles restant à aménager. Le premier projet présenté par l'association proposait une place "à l'italienne" au niveau de l'actuel coude de la rue avec un passage reliant la place à la rue de Plaisance. Pour des raisons financières de rentabilisation des constructions sur les parcelles des 13-15 rue de Plaisance et 6-8 rue des Thermopyles, cette proposition a dû être abandonnée. Dans l'espace restant, plus petit que dans la proposition de l'association, les habitants ont voulu, dès 2002/2003, que prenne place un jardin partagé. Afin de répondre à ce souhait tout en pérennisant les événements organisés par l'association et plébiscités par les habitants, la réflexion menée alors a abouti à la proposition d'un jardin partagé qui puisse jouer pleinement son rôle d'échanges et de partages, tant autour de la pratique du jardinage que de celle de l'urbanité. C'est pourquoi le fruit de la réflexion des habitants a été la proposition d'un jardin partagé faisant le lien avec le jardin des fêtes, situé au 2-4 rue des Thermopyles. Cet espace, en continu depuis le coude de la rue jusqu'à l'actuel jardin, sera attenant à la "maison grecque", entièrement intégrée au projet. Le terrain de boules, aujourd'hui en marge de l'aménagement se retrouvera lui aussi au centre du projet, largement ouvert sur la rue, premier vecteur de rencontres et d'échanges dans la ville. Enfin, le local qui sera mis à disposition de l'association au sein de la maison grecque a été pensé comme un véritable lieu ressource pour tous les jardins partagés du 14e.

Ce projet est donc né de la concertation menée tant par la Ville entre 2002 et 2005 quant à l'aménagement des parcelles sur lesquelles est construite la pension de famille, que des réflexions menées par Udél! en 2006, 2008 puis 2010-2011. Les propositions de 2006 et 2008 ont déjà été largement présentées aux élu-e-s concerné-e-s. Les propositions actuelles, détaillées dans les pages qui suivent et reprises sur le plan en annexe, reprennent l'essentiel de celles déjà faites. Elles sont actualisées en fonction de la modification du projet de la pension de famille, du budget actuellement disponible pour débiter l'aménagement, de l'évolution foncière des parcelles du 2-4 rue des Thermopyles.

Objectifs et missions du jardin partagé des Thermopyles

1. Les objectifs généraux

Les objectifs du jardin partagé porté par Udé ! sont :

- Favoriser des rencontres toute l'année autour d'une activité entre habitants de tout âge, de différentes cultures et milieux sociaux et ainsi mieux se connaître dans nos différences. Permettre à des personnes en difficulté de trouver un espace où ils pourront nouer des contacts, par exemple les résidents de la pension de famille.
- Un espace commun, "fruit d'une création collective et concertée" qui développe une pédagogie du partage, du respect de l'autre et de l'espace collectif. Cet espace permet la rencontre tant avec la nature qu'avec les activités humaines artistiques, pédagogiques ou ludiques (expos, débats, concerts au jardin, repas de quartier...).
- Partager des savoirs, s'entraider et mettre en place les principes d'une culture soucieuse de l'environnement tels que décrits dans la charte "Main Verte".

et aussi

- Proposer un espace vert de respiration, de contemplation, d'exercice et de détente en plein air dans un environnement urbain dense et minéral.
- Apporter de la satisfaction et de la gratification à travers le travail de jardinier par les floraisons, la récolte de fruits et légumes.

2. Concrètement

Dans la continuité des actions engagées ces quinze dernières années, Udé ! souhaite :

- Adhérer à la charte "Main Verte" et à tous ses principes : participation des habitants à la vie du jardin et à la gestion du site ; lieu ouvert sur le quartier (associations, écoles, maisons de retraite, centres sociaux) ; respect de l'environnement ; accompagnement par la mairie d'arrondissement des porteurs de projet.
- Associer les habitants du quartier à la gestion du jardin et à l'élaboration des projets annuels en les sollicitant par affichage, lors de fêtes de quartier et en particulier la fête des Thermopyles, dans les commerces du quartier par le biais de "l'association des Plaisanciers" (commerçants de la rue Raymond Losserand), au café associatif "le Moulin à café", à la pension de famille, au foyer des jeunes travailleurs CLJT Didot, dans les écoles du quartier, etc. afin que cet espace ne devienne pas un "club d'initiés" ni un jardin ouvrier où chacun dispose de sa parcelle privée.

- Mettre en place un comité de coordination avec une participation tournante d'habitants du quartier pour décider des orientations et de l'évolution du lieu.
- Organiser un programme d'activité annuel saisonnier avec notamment des repas et fêtes autour de la production du jardin, des trocs et dons de plantes, de boutures et de graines, etc.

Le jardin partagé des Thermopyles sera un lieu d'expériences communes, d'échanges et de partages des savoirs : entre enfants, adultes et personnes âgées, entre les riverains de la rue des Thermopyles et les habitants de la cité de l'Eure, entre tout un quartier et les résidents de la pension de famille...

3. Les différentes activités et missions

Jardin pédagogique

Non seulement le respect de l'environnement est une des valeurs fortes du jardin partagé mais la vision d'Udé ! est aussi que ce soit un lieu d'éducation à l'environnement pour enfants et adultes.

A l'heure du renouveau des universités populaires du savoir, les jardins sont aussi de formidables outils pédagogiques pour le développement global de la personne, la formation, l'apprentissage et aussi l'éducation par et dans l'environnement.

Le jardin permettra la transmission à travers des "savoir être, les savoirs et les savoir faire", principes mêmes de l'éducation populaire.

Pistes d'animations

- Pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur le jardinage bio ou simplement s'initier, des animations seront organisées régulièrement en fonction des saisons et des travaux à réaliser aux jardins :
 - o Tout sur le Jardinage bio : le compostage, la fertilisation naturelle, la récupération de l'eau de pluie, la technique des cultures associées, les végétaux adaptés au climat et au sol, le bois raméal fragmenté, le travail de la terre, le cycle des végétaux...
 - o Expérimentation de différentes formes de compostage : traditionnel, vertical, recyclage des jus de compostage...
- Observation de la faune urbaine
- Identification de plantes et initiation à la botanique
- Initiation à la physiologie végétale
- Initiation à "l'écologie urbaine"
- Le jardin et sa symbolique, la vision du paysage en ville
- Ethnobotanique :

- o En famille, atelier de fabrication de teinture végétale pour écrire et pour teindre
- o L'histoire des plantes : les indigènes et les étrangères ou le grand voyage des végétaux ; ces indigènes qui n'en sont pas...
- o L'histoire, la symbolique et l'utilisation des "simples"
- o Plantes alimentaires et comestibles
- Projet de réserver un espace à une création qui apporte sa vision du jardin : il peut s'agir d'un partenariat annuel avec un paysagiste, un jardinier, un plasticien, un habitant ou une classe... pour créer un jardin autour d'un thème. Exemple de thème : le jardin urbain de demain, la "ville fertile", la plante sauvage dans la ville ou encore le jardin partagé. Ce thème pourrait par ailleurs être développé avec tous les acteurs du jardin.
- En famille, atelier de dessin et de peinture du vivant
- Arts plastiques au jardin
- Atelier d'écriture
- Jeu de piste sur une plante pour les enfants
- Des projets avec des écoles ou crèches du quartier sont déjà imaginés.
- Conférence débat apéro au jardin : par exemple, nous souhaitons sensibiliser le public à l'alimentation contemporaine avec des échanges avec les Amap (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Ces associations font appel aux mêmes valeurs que celles des jardins partagés : solidarité, proximité et respects des sols et des saisons
- Insérer au cœur du jardin des éléments de questionnements ou de réponses, évolutifs en fonction des thématiques et des saisons
- Observer les effets du changement climatique sur le comportement des végétaux et animaux : périodes de sécheresse, de forte pluie, épisodes neigeux...
- Participation aux événements organisés par la Ville : fête des jardins...
- Etc.



Jardin potager

Dans un jardin bio, les jardiniers choisissent des végétaux adaptés au sol et au climat et évitent les produits phytotoxiques (engrais chimiques, pesticides de synthèse). Le compostage, la récupération de l'eau de pluie et la technique des cultures associées seront pratiqués. Par exemple pour la fertilisation : luzerne, trèfles, moutarde, phacélie.

L'entretien de la terre se fera par respect de la faune du sol, préservation de l'habitat d'animaux participant à l'équilibre de l'écosystème, travail d'ameublement respectueux du sol et autant que possible par rotations de culture.

Le jardinage bio appelle aussi la redécouverte et l'utilisation d'anciennes variétés mais aussi de variétés adaptées aux conditions locales. Jardiner bio aura du sens en recourant aux semences biologiques libres de droits (troc, partenariat).

Le choix de la production pourra être décidé collectivement chaque année. Les récoltes seront l'occasion de fêtes et de dégustations sur place ou lors des différentes fêtes de quartier.

Le fleurissement sera optimisé en élargissant les périodes de fleurissement, en diversifiant les couleurs et la palette botanique, en fournissant des fleurs aux insectes auxiliaires, pollinisateurs ou prédateurs (habitats, ressources, proies).



Cette diversité végétale est adaptée à une exploitation didactique.

L'ensemble de ces pratiques concourt à favoriser la biodiversité.

L'initiation au jardinage bio pourra se faire avec le soutien des services de la mairie et d'autres jardins partagés, ainsi que par la transmission des savoirs des personnes impliquées et possédant déjà des compétences dans ce domaine.

"Jardin d'échange" : espace public de quartier

Pour Udé ! c'est un aspect qui traverse toutes les composantes du projet, qui en est l'essence même.

C'est un espace de détente, un lieu d'échange autour de l'écologie urbaine et des jardins partagés mais aussi un lieu ouvert à toutes les associations. Les associations et les différentes structures de quartier (CLJT Didot, Moulin à Café, Samu social, Antenne-Jeune Didot, pension de famille...) pourront également l'utiliser comme un prolongement extérieur à leurs activités.

Ce sera aussi le lieu des différentes fêtes de quartier (comme les fêtes saisonnières organisées par Udé!), et surtout de la traditionnelle Fête des Thermopyles.

Cela peut être un lieu d'exposition en plein air.

Par ailleurs, nous souhaitons que ce jardin et le local disponible dans la maison grecque deviennent un lieu ressource pour les jardins partagés et les jardiniers du 14^e arrondissement. Il sera donc largement ouvert au public qui cherche une information sur la création de jardin partagé, sur le jardinage biologique et aux associations qui cherchent un lieu d'expression et d'animation en extérieur.

Cette volonté nous permettra de renforcer plus encore la vocation du jardin partagé des Thermopyles qui se veut un lieu d'échange, de contact entre les habitants autour d'une activité culturelle et physique.

Les répercussions attendues

Le projet de jardin partagé avec accueil pédagogique porté par Udé! sera créateur de lien social. Il fonctionnera facilement tout le long de l'année car il se trouve sur un terrain qui constitue depuis longtemps le cœur de la vie associative de ce quartier. Nous pensons que ce projet consolidera encore plus le lien entre les personnes vivant déjà là et permettra d'en accueillir d'autres et de les intégrer au projet. Le principe de la rencontre et de l'échange permettra de maintenir un équilibre social dans un quartier qui refuse le repli sur soi. Le projet permettra de vivre une solidarité de voisinage en intégrant également les résidents de la pension de famille. Des échanges seront également mis en place avec le café associatif de la place de la Garenne. Le réseau constitué de toutes les personnes fréquentant ces trois lieux permettra de réduire considérablement les phénomènes d'exclusion sociale.

Enfin l'évidence est que la parcelle végétale qui va vivre à la place de ces anciennes friches et délaissées, ajoute un poumon vert et calme dans un environnement dur et urbain, participant à la biodiversité de Paris et à sa lente transformation vers une ville plus verte dans les années qui viennent.

4. Gestion

Udé! dispose déjà d'une forte expérience dans le domaine de la gestion de lieux publics et de compétences, acquises notamment lors des différentes fêtes annuelles depuis plus de quinze ans ou par exemple lors du fonctionnement du jardin éphémère des Thermopyles en 2010.

L'association Udé! se propose d'être la gestionnaire des lieux et le gardien de l'esprit du projet et associera par roulement des habitants du quartier au suivi du projet.

Elle initiera "l'élaboration collective des règles de fonctionnement du jardin et les portera à la connaissance" de tous.

Elle initiera une programmation annuelle (cf. Jardin pédagogique).

Les jardins partagés actuels répondent aux besoins de rencontres des habitants et la mise en réseau avec les autres jardins partagés sera bénéfique pour les échanges d'expériences et l'émulation des bonnes pratiques du jardinage biologique. L'association s'inscrira dans le réseau très dynamique des jardins partagés à Paris.

Dans un premier temps, dans le cadre d'un agrément Main Verte, nous remplirons les obligations habituelles d'ouverture et d'animation de tous les Jardins partagés.

A terme, notre souhait est d'avoir un-e animat-eur-ice nature rémunéré-e sur le site. L'animat-eur-ice orientera et accompagnera les jardiniers dans leurs tâches et démarches, assurera une partie des animations proposées et sera partie prenante dans la programmation annuelle et les projets avec les écoles, crèches, et autres partenaires.

La mise à disposition d'un local et de caves de rangement dans la "maison grecque" et sous le terrain de pétanque pour l'association Udé! seront le support du bon fonctionnement du jardin et de sa gestion.

Ouverture au public

En respect de la convention des jardins partagés, les clefs du jardin ne seront remises qu'aux membres de l'association.

En présence d'une ou plusieurs des personnes de l'association, employé-e ou bénévoles, l'accès du grand public sera autorisé. L'association respectera le nombre d'ouverture minimum au public, tel que précisé dans la charte main verte. En l'absence de ces personnes, le terrain sera maintenu fermé.

Le jardin sera fermé la nuit, sauf événementiel et autorisation expresse de la Ville de Paris.

Pour maintenir la convivialité, nous organiserons au moins un événement public par saison de jardinage.

Nous afficherons de manière visible le nom du jardin, les modalités d'accès au jardin, les activités proposées et les dates de réunion.

Le jardin partagé des Thermopyles : un coin de campagne dans la ville

1- Fin de l'aménagement du secteur Bauer-Thermopyles

Le secteur Bauer-Thermopyles fait l'objet, depuis de nombreuses années, d'une concertation auprès des habitants. Programmé depuis 1977 et compromis par d'autres projets ensuite, le jardin public Didot-Thermopyles, aujourd'hui square Giacometti est plébiscité par le quartier depuis plus de 10 ans. Les habitants ont obtenu leur jardin après deux enquêtes publiques extrêmement mobilisatrices. Chaque année, le jardin est très investi dès les premiers beaux jours. Il vient compléter le square Chanoine-Viollet. Alors que ce dernier accueille plutôt les jeux d'enfants et d'adolescents, le square Giacometti a été conçu plutôt pour des moments de tranquillité (lecture sous la tonnelle, jeux de société) mais aussi des pique-niques familiaux et baignades de soleil sur les pelouses. Un terrain de pétanque vient compléter l'offre à une des extrémités du jardin. Nous pensons qu'il doit être intégré de façon plus forte au projet de jardin partagé des Thermopyles (cf. terrain de pétanque).

En face du square Giacometti se trouve la dernière parcelle à aménager du secteur Bauer-Thermopyles, l'objet du présent projet. La cour du 2-4 et l'ancienne friche du 6-8, rue des Thermopyles ont déjà été utilisées par des habitants et ont accueilli une activité de jardin potager ouverte aux enfants de l'école Hippolyte Maindron ainsi que les quatre fêtes de rue annuelles organisées par l'association Urbanisme et démocratie depuis 1996. Aujourd'hui, les habitants proposent l'aménagement urbain et paysager définitif permettant de pérenniser leurs activités socioculturelles puisqu'elles correspondent à leur besoin de lien social et de détente dans un cadre végétal.

2- L'esprit du lieu : une maison pour tous à la campagne

Le projet proposé s'organise autour de la dénommée "maison grecque" (cf. plan ci-joint, annexe 1).

Celle-ci sera directement accessible depuis la rue des Thermopyles. La Ville de Paris l'a achetée pour la réhabiliter et la transformer en lieu de vie des jardiniers du secteur, et en un local associatif et lieu de stockage pour l'association Udé!, futur gestionnaire du jardin partagé et animatrice de nombreux événements dans le quartier (cf. ci-dessous Un local et un lieu de stockage).

Au cœur du jardin, et devant "la maison grecque", un espace plus dégagé, appelé lieu de vie, permet d'accueillir des regroupements, des animations et ateliers ou encore les événements



et fêtes saisonnières. Cette placette centrale est surplombée par la terrasse de la maison.

Autour de ce futur espace de vie, se situent les parcelles jardinées qui enclosent le lieu. La "maison grecque" sera le centre de l'aménagement une fois celui-ci terminé.

Voici comment se répartissent les différentes zones du jardin :

- une partie jardinée au droit de la pension de famille,
- une autre partie jardinée jouxte la cour de la copropriété du 2-4, rue des Thermopyles. Cette zone est séparée en deux par l'ouverture dans la clôture entre la cour de la copropriété et le jardin partagé. Au niveau de ce passage, une prairie fleurie est privilégiée.
- Une partie en sol stabilisé au droit de la maison grecque et jusqu'à la rue des Thermopyles pour accueillir des activités autres que celles de jardinage.

L'aménagement peut se concevoir en deux étapes, la 1^{ère} étant l'installation du jardin, la 2^{nde} l'aménagement de la "maison grecque".

1^{ère} étape : création du jardin

L'ensemble des visiteurs qui accèdent par la rue des Thermopyles sont face à la "maison grecque", ils ont le choix :

- sur leur gauche de rejoindre des parcelles jardinées et un espace de détente au pied du tilleul planté au droit de la pension de famille,
- ou sur leur droite de visiter des carrés ou de plus longues et larges surfaces jardinées.

Dans un angle, en partie dérobé au regard du visiteur arrivant, se nichent des éléments fonctionnels indispensables au bon fonctionnement : compost, toilettes sèches, cabane de jardin et cuves d'eau. Cf. plan ci-joint Annexe 1

Des grimpantes sur les clôtures, une treille devant la terrasse de la maison, pourquoi pas un mur végétal, c'est bientôt une maison à la campagne que ce lieu public offrira aux habitants du quartier.

Du mobilier temporaire et saisonnier fleurira au printemps et jusqu'à l'automne, mais les emplacements pourront évoluer sur différents points en fonction de l'évolution du jardin et des saisons.

A terme, la linéarité vue depuis la rue sera cassée par des écrans végétaux, donnant l'impression d'un espace vert dense, contrebalançant l'aspect minéral de l'environnement urbain.



Une partie des arbres structurants le jardin ou considérés comme intéressants par l'ombre qu'ils proposent, leur localisation, leur espèce ou encore leur intérêt historique, ethnobotanique ou écologique sont conservés. Une autre partie de la végétation en place, dont la plupart est en mauvais état, sera supprimée pour permettre au soleil de pénétrer et récupérer des espaces de jardinage Cf. plan ci-joint Annexe 1. Rappelons que la totalité des végétaux en place provient des plantations réalisées ces treize dernières années par les membres de l'association Udé !.

Les grands arbres déjà en place et conservés ainsi que les deux futurs cerisier (dans le futur jardin de la Pension de famille, en limite avec le jardin partagé) et tilleul constituent la structure de base du jardin. Leur taille sera reprise en fonction de l'évolution du lieu. Une remise en forme et en volume des éléments conservés du jardin sera réalisée.

La vocation de jardin ouvert au public de ce lieu étant à venir, c'est en le vivant au quotidien, saison après saison que nous apprécierons la pénétration du soleil, les zones humides ou celles protégées du vent, la présence des arbustes et la densité des massifs pourront aussi être affinés.

C'est la culture sur place, au jour le jour et la vie dans ce lieu qui permettront de faire évoluer et affiner le projet. C'est pourquoi l'aménagement proposé ici, même s'il structure le jardin et détermine les lieux de jardinage, de vie et de détente, ceux de stockage... doit conserver les potentialités évolutives du lieu et ne pas le figer.

3. Aménagement du jardin partagé 2011 – 2012

Travaux d'aménagement

La remise en état de ces parcelles en tant que jardin partagé nécessite au minimum :

- abattage des arbres marqués et taille de ceux conservés, Cf. plan ci-joint Annexe 1
 - installation de trois arrivées d'eau,
 - des évacuations d'eaux pluviales (à déterminer) et d'eaux usées (1),
 - des raccords électriques,
 - une clôture transparente, ajourée qui viendra remplacer le mur de béton de mauvaise qualité donnant sur la rue
 - des clôtures internes transparentes séparant la pension de famille et la cour de la copropriété du jardin partagé
 - un portillon dans chacune des clôtures permettant aux habitants de chacun des lieux d'accéder au jardin lors de son ouverture
 - destruction et évacuation des zones de bitume et de béton
 - scarification des sols
 - apport de terre végétale sur l'ensemble de la surface du jardin.

Les clôtures

L'accès est régulé en fonction des heures de la journée et des saisons. Il est néanmoins visible de l'extérieur et très présent pour les habitants du quartier.

- grâce aux clôtures ajourées
- évolutives, qui peuvent s'ouvrir largement
- même modèle de clôture de 2m de haut ajourée et coulissante pour celle "sur rue" et celle qui séparera la copropriété de l'espace public.

Clôture avec la copropriété : ouverture de 9m de long au milieu de sa longueur pour un agrandissement possible le jour des quatre fêtes annuelles.

Clôture sur rue : ouverture de 13m de long au niveau du 4-6 rue des Thermopyles.

L'ouverture des clôtures permet de faire vivre le jardin différemment et surtout de l'ouvrir très largement et complètement sur la rue. D'espace public clôt et régulé, le jardin devient le temps d'un évènement un espace public accessible à tous, englobant même le passant de la rue.

Accès et circulations

Les circulations sont exclusivement piétonnes.

Un accès principal et central de la rue à la "maison grecque" est matérialisé par un sol en stabilisé perméable, qui évite les ornières, la formation de flaques liées à l'usure, l'érosion due aux piétinements...

Les autres zones de circulation, plus étroites viendront se poser sur la terre végétale. Leur revêtement pourra être en bois (copeaux, lamelles de rondins, palettes récupérées et démontées) ou autres matériaux perméables, réversibles et de récupération.

Réseaux divers

Eaux et électricité, cf. plan ci-joint Annexe 1.

Les deux cuves de récupération des eaux pluviales sont raccordées aux pentes du toit de la "maison grecque" ; en prévision de cuves à sec, les tuyaux peuvent être raccordés au réseau.

Le jardin

Emplacement de la terre : sur l'ensemble des surfaces à jardiner et sur la partie prairie, soit partout sauf au niveau du sol stabilisé, devant la "maison grecque".

Enfin le long des murs et clôtures, le plus possible de surface de terre seront aménagées pour être jardinées.

En plus des parcelles jardinées, une bande cultivable aménagée en lit de terre d'environ 60 cm de hauteur et 80 cm de largeur permettra aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite et aux enfants de jardiner avec plus de facilité.



Pour les jeunes enfants au moins une parcelle de 20 cm de haut et 40 cm de large sera aménagée.

Au fil du temps, treille ou autre grimpante pourront prendre place dans ce jardin vivant.

Les premières plantations seront réalisées avec les plants conservés à ce jour en jardinière, avec les graines semées en pots la

saison précédente, avec les dons des jardins partagés.

2ème étape : le cœur du jardin, la "maison grecque"

Un local et un lieu de stockage pour les activités du jardin partagé et de l'association Udé !

Nous demandons très concrètement la mise à disposition du local situé dans la maison grecque à l'association Urbanisme et démocratie afin de pouvoir poursuivre nos activités (réunion, organisation fêtes), assurer la gestion du lieu et à terme y accueillir une personne salariée. Celle-ci gèrera, avec les bénévoles de l'association, les activités du jardin, relayera l'information concernant la pédagogie des jardins partagés et assurera une partie de l'animation du jardin. Il est à notre avis indispensable d'assurer une présence quotidienne pour garantir une bonne accessibilité à tous les habitants ainsi que l'animation du lieu.

Jusqu'à ce jour, les fêtes de quartier ont fait appel à la générosité des habitants dont plusieurs prêtent toute ou partie de leurs caves pour stocker le matériel nécessaire aux diverses animations et fêtes. Plusieurs habitants ont souvent accueilli les réunions et ateliers de préparation des fêtes rendant celles-ci tributaires des emplois du temps des uns et des autres. Plusieurs fois, des fêtes ont failli être annulées et des activités n'ont pu avoir lieu faute de locaux adaptés.

Pour ces raisons, la mise à disposition d'un local associatif en lien direct avec un jardin partagé qui contient en lui même un espace public de quartier, constitue une chance immense de pouvoir à la fois formaliser les animations de rue dans ce secteur et d'autre part de fédérer les différentes initiatives et les projets pédagogiques liés aux jardins partagés dans l'arrondissement en mettant en avant le rôle social qu'ils peuvent développer.

Le terrain de pétanque et la rue

Le terrain de pétanque

Localisé face à la pension de famille et au jardin partagé des Thermopyles, ce lieu de convivialité participera aussi à la vie du quartier s'il est réellement remis en valeur. Il prolonge et complète le lieu de vie public que sera le jardin. Des projets originaux ont même été imaginés pour ce terrain de pétanque qui pourrait dépasser le seul jeu de boules tout en devenant très populaire.

La proposition comporte deux volets :

- Le 1^{er} est de réinvestir le sous-sol du terrain de pétanque pour récupérer des lieux de stockage pour le bon fonctionnement de l'association et de l'organisation de la vie du quartier. Ces travaux d'aménagement du sous-sol peuvent être prévus dès la 1^{ère} partie de l'aménagement du jardin, ou lors de la 2^{ème} partie, avec l'aménagement de la maison grecque.
- Le 2nd volet est d'ajouter au terrain de pétanque une intervention artistique qui le transformerait en terrain musical en temps réel, accompagnant la partie et les points marqués de sonorités, composant une mélodie. Cf. Projet ci-joint Annexe 2, *une proposition détaillée du projet de pétanque musical*



La rue

Elle est dans un état digne des rues d'un pays sans Etat et sans bien commun. Il conviendrait de remédier à l'eau stagnante et croupissante qui découragera le moindre visiteur du jardin d'y remettre les pieds. Cet état est dû aux canalisations détériorées et qui doivent être remises en état avant la fin du chantier de la pension et du jardin partagé. Cet état de délabrement n'incite pas au civisme des passants qui ne voient là qu'un lieu abandonné.

Budget

A estimer

Budget d'aménagement : mobilier, tuyau arrosage, terreau, outils, etc.

Budget fonctionnement : eau, électricité, salaire à terme (emploi aidé par l'Etat ou la Région), animations pédagogiques, fêtes etc.

Udé ! répondra dans la mesure de ses moyens aux appels d'offre annuels et thématique de la Deve concernant les subventions de fonctionnement.

ANNEXE 1

ANNEXE 2

Objets témoins et Udé *(urbanisme et démocratie)*

projet pétanque musicale interactive

Un terrain de pétanque qui génère une musique (rythmes, harmonie) en fonction de la position de vos boules, lors d'une partie de pétanque classique.

Le terrain de pétanque : classique, petits cailloux, 2m40 fois 12m, possiblement couvert, ou à ciel ouvert mais toujours entouré d'un dispositif discret.

Les joueurs peuvent amener leurs casques ou Haut Parleurs, ou des HP délivrés dans un local à proximité, à fixer aux terminaisons audio amplifiées.

Ces 4 Haut Parleurs sont donc sur 4 piquets, et n'émettent rien avant que la partie ne commence.

Les boules utilisées et le cochonnet sont standards. Boules de métal, cochonnet en bois, tailles/poids standards.

Le terrain est surplombé de 4 caméra vidéo de précision moyennement, suffisante pour distinguer les boules qui rentrent dans le champ, du fond de sable ou de cailloux. Le cochonnet est reconnu à sa taille, et sa position va bien sur être la référence, et départ de chaque mouvement musical.

Les mouvements et positions, pris par les caméra vidéo, sont traités par un logiciel simple de reconnaissance d'image, et transformés -via le logiciel puredata par exemple- en valeurs qui influencent grandement la production/composition de la musique. Analysées par un ordinateur non visible sur le terrain, ces données sont transmises à un second logiciel, de musique celui-ci.

Chaque boule qui est placée, donne un élément musical nouveau : une fois sur deux un rythme, une fois sur deux un élément harmonique ou faisant évoluer les notes que l'on entend. Les trajectoires et vitesses peuvent par exemple influencer le timbre entendu (d'instrument ou de percussion).

On peut avoir paramétré le logiciel de musique -qui peut par exemple être Buzz, libre et gratuit- de plein de façons possibles.

Par exemple, le plus simple sera de faire exécuter des musiques les plus consonnantes (ou autres : éléments de richesse harmoniques pertinentes, de type jazz), et les rythmes les moins bancals (ou autres : les plus correctement chaloupés) si les boules sont bien placées proche du cochonnet. Au contraire on peut produire des sons, des notes et des rythmes moins pertinents et subjectivement moins agréables, si les joueurs jouent avec moins de précision.

Le dispositif ne se veut pas "installation d'art contemporain", et prétend à un autre niveau d'inter-activité : on peut aussi penser à la facilité, pour les

joueurs, de demander des modifications de l'influence jeu-musique, et de faire évoluer AUSSI le programme pour s'améliorer ou tout au moins changer au cours du temps.

Partenaires possibles :

Interface-Z a pour but d'aider les artistes à réaliser facilement leur installation interactive.

<http://www.interface-z.com/>

Média-cité, centre de ressources pour les Usages du Multimédia.

<http://www.medias-cite.org/>

Objets témoins

Emilie Poisson / Rémi Bienvenu